

Vie de sociétés

7397274301 - VS

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 18 février 2025, il a été constitué une SASU dénommée : ELIZAC NETWORKS.

Siège social : 17, rue du Père Brottier, 95110 Sannois.

Capital : 1 000 euros.

Objet social : la société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger, le conseil en ingénierie informatique, les prestations d'intégration de solutions réseau et sécurité informatiques, la création, la gestion, la maintenance d'infrastructures informatiques, et plus généralement, la commercialisation de tout logiciel et matériel informatique.

La SASU peut également réaliser toutes opérations industrielles, commerciales et financières, immobilières ou mobilières, et prendre des participations directes ou indirectes dans toutes opérations financières et dans toutes entreprises commerciales ou industrielles mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement.

Président : M. GBETI KONGO Marc demeurant 17, rue du Père Brottier, 95110 Sannois élu pour une durée illimitée.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : chaque actionnaire est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Pontoise.

7396713601 - VS

CLEMENCEAU CAMTIB

Forme : SCI

Capital social : 1 000 euros

Siège social :

12, rue Thibault Chabrand
95240 CORMEILLES-EN-PARISIS
528 000 920 RCS Pontoise

MODIFICATIONS STATUTAIRES

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 1er février 2025, les actionnaires ont décidé à l'unanimité à compter du 1er février 2025 de :

- transférer le siège social à 83400 Hyères, 14, avenue de Toulon
- nommer en qualité de cogérant Camille COMMANCE demeurant à 63500 Issoire, 104, bld de Barrière
- nommer en qualité de cogérant Thibaut LIVIGNI demeurant à 83400 Hyères, 23, avenue des Iles d'Or
- nommer en qualité de cogérant Marie-Laure LIVIGNI demeurant à 95240 Cormeilles-en-Parisis, 12, rue Thibault Chabrand.

Objet : l'acquisition par voie d'achat ou d'apporte, la propriété, la mise en valeur, la transformation, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 ans.
Radiation du RCS Pontoise et immatriculation au RCS Toulon.

7393786501 - VS

A.M.M. PARTNERS

Société par actions simplifiée unipersonnelle

Au capital de 1 euros

Siège social : 12, allée des Fontaines
95220 HERBLAY
Siret N° 895 019 230 00013
RCS de Pontoise

CLÔTURE

Au terme d'une AGE en date du 31 janvier 2025 à 14 h 00, l'associé unique a approuvé comptes définitifs de liquidation, a chargé M. MINGIEDI MPEMBELE Amigo de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de la gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 janvier 2025.

La société sera radiée au RCS de Pontoise.

ATTESTATION

Nous vous informons que l'attestation de parution est délivrée systématiquement par retour

7396613701 - VS

HOPP AUTOMOBILES

SAS

Au capital de 5 000 euros

Siège social :

27, boulevard du Grand-Ru
95590 PRESLES
RCS Pontoise 935 321 752

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 février 2025, il a été décidé de transférer le siège social au rue François-Truffaut, Lot 2.2, 60230 Chambly à compter du 3 février 2025.

Radiation au RCS de Pontoise et immatriculation au RCS de Compiègne.

Avis administratifs

7389116501 - AA

Commune de VAURÉAL

Instauration du Droit de préemption commercial AVIS

Par délibération N° 3.1/12/2024 du 4 décembre 2024, le conseil municipal de Vauréal a approuvé un périmètre de sauvegarde du commerce de proximité et d'activité artisanale, à l'intérieur duquel un droit de préemption sur les cessions de fonds de commerce, artisanaux et baux commerciaux.

Le maire est autorisé à exercer, au nom de la commune, le droit de préemption prévu à l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

Le périmètre de sauvegarde englobe ainsi les secteurs suivants :

Le cœur de ville (excepté le cinéma et le Forum) :

- Rond-Point de la Croix Lieu
- Boulevard de l'Oise
- Place du Cœur Battant
- Avenue Gavroche

La Bussie :

- Rue Placette du 8 Mai 1945
- 17, avenue Jules-Vallès
- Place du Rendez-vous
- Avenue Martin-Luther-King
- Avenue Federico Garcia Lorca
- Avenue Louis-Lecoq
- Place de l'Abbé-Pierre

Les Toupets :

- Mail Mendès-France
- 60, mail Georges-Brassens
- Passage de la Flamme

Le Golf de Vauréal :

- Allée de l'Obstacle d'Eau
- La Rue Nationale :
- 2, rue des Clos
- 42, rue Nationale
- 8, rue Nationale

Toute autre zone identifiée dans le plan joint en annexe.

La délibération, le plan du périmètre et l'étude peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville de Vauréal aux heures d'ouverture au public, et sont également accessibles sur le site Internet de la ville de Vauréal : <https://vaureal.fr/>

Les modalités sont les suivantes : les cessions feront l'objet d'une déclaration à adresser à la ville en 4 exemplaires ; celle-ci doit être envoyée par pli recommandé avec demande d'AR ou déposée en mairie contre récépissé ; la notification de la décision de préemption interviendra au plus tard dans un délai de 2 mois à compter de cette déclaration.

Contact : Mme MASINGARBE du service Commerces de proximité au 01 34 24 71 12.

Raphaël LANTERI,
Maire de Vauréal.

7390185301 - AA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERGY-PONTOISE

Commune d'OSNY

Clôture de la concertation préalable à la modification du dossier de la ZAC Demi-Lieue

AVIS

La concertation préalable débutée le 15 janvier 2025 prendra fin le 1er mars 2025.

Pour y participer, un dossier de concertation est disponible en mairie. Vos observations et propositions peuvent également être transmises par mail à concertation.projetsurbains@cerygpontoise.fr

Pour en savoir plus, consultez le site Internet de la ville osny.fr ou celui de l'Agglomération cerygpontoise.fr

7396811001 - AA

PRÉFECTURE DU VAL-D'OISE

Direction départementale des territoires Service Urbanisme, Aménagement et Développement Durable Pôle Aménagement Opérationnel

Arrêté préfectoral portant création d'une zone d'aménagement différé (ZAD) sur le secteur de la Porte Saint-Germain / Berges de Seine sur la commune Argenteuil

EXTRAIT

Par arrêté n° 2024-18057 en date du 10 février 2025, M. le préfet du Val-d'Oise a créé une Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur le secteur de la Porte Saint-Germain/Berges de Seine sur le territoire de la commune d'Argenteuil et a désigné L'Établissement Public Territorial Boucle Nord de Seine (EPT BNS) comme titulaire du droit de préemption.

Le présent arrêté est publié au Recueil des Actes Administratifs de l'État et peut-être consulté en préfecture - Direction Départementale des Territoires du Val d'Oise (Service Urbanisme et Aménagement Durable - Pôle Aménagement Opérationnel, 5, avenue Bernard Hirsch, 95010 Cergy-Pontoise). Une copie de l'arrêté et du plan annexé sera affichée en mairie d'Argenteuil durant un mois.

La présente publication est faite en exécution de l'article 3 de l'arrêté concerné. EP 25-147 / contact@publilegal.fr

7396824001 - AA

Commune de SAINT-WITZ

Élaboration du Règlement local de publicité 1ER AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n° 13-2025 en date du 12 février 2025, M. le Maire de la commune de Saint-Witz a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'élaboration du Règlement Local de Publicité de la commune de Saint-Witz.

Cette enquête publique se déroulera au siège de la commune à la mairie, place Isabelle de Vy à Saint-Witz (95470) pendant une durée de 33 jours consécutifs du lundi 17 mars 2025 à 8 h 30 au vendredi 18 avril 2025 à 18 h 00.

Elle concerne le Règlement Local de Publicité, document de planification qui permet d'adapter la réglementation nationale de la publicité extérieure (publicités, pré-enseignes et enseignes) aux spécificités du territoire communal en adoptant des dispositions plus restrictives que ce dernier.

Afin de conduire l'enquête publique, le président du tribunal administratif de Cergy-Pontoise a désigné Mme CORDIER Françoise en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique est consultable :

- en version informatique sur le site internet de la collectivité à l'adresse suivante : <https://www.saint-witz.fr>

- en version papier au siège de la commune de Saint-Witz, à l'accueil de la mairie, place Isabelle de Vy à Saint-Witz, aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Toute information peut être demandée auprès de Mme Delphine MEINGAN au service urbanisme de la mairie de Saint-Witz ainsi qu'au numéro de téléphone suivant : 01 34 68 71 69 et à l'adresse

mail : rlp@saint-witz.fr

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations lors des permanences qu'il tiendra à la mairie de Saint-Witz, aux jours et heures suivants :

- le lundi 17 mars 2025 de 14 h 00 à 17 h 00,

- le mercredi 9 avril 2025 de 10 h 00 à 12 h 00,

- le vendredi 18 avril 2025 de 15 h 00 à 18 h 00.

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations et propositions :

- sur le registre dématérialisé sécurisé accessible via le site internet de la commune de Saint-Witz accessible en continu ;

- sur les registres papiers d'enquête publique établis sur feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, mis à sa disposition aux jours et heures habituels d'ouverture au public ;

- par voie postale en adressant un courrier à M. le commissaire enquêteur au siège de l'enquête à : Mairie, place Isabelle de Vy, 95470 Saint-Witz ;

- par courrier électronique à l'adresse suivante : rlp@saint-witz.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront transmis à M. le Maire de la commune de Saint-Witz dans le délai d'un mois à compter de la clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public en mairie de Saint-Witz, aux heures et jours d'ouverture habituels et sur le site internet de la commune <https://www.saint-witz.fr> pendant un an.

Le projet d'élaboration du RLP, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLP ne soit pas remise en cause - est soumis pour approbation au conseil municipal à la majorité des suffrages exprimés.

Le RLP, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Witz.

Vente

7396922301 - VI

VENTE

CDC HABITAT SOCIAL (SA D'HLM), en application des articles L 443-12, R 443-12 et D 443-12-1 du CCH, vend une MAISON T4 - Lot 7 - UG 267690 sis Résidence le Parc, 23, avenue de la Belle Haumièrre à Cergy (95000) d'une surface Carrez de 82,29 m2 avec parking (lot 303). DPE : E. Classe Climat : C ; montant estimé des dépenses annuelles d'énergie pour un usage standard : entre 1 680 euros et 2 320 euros (années de référence 2021-2022-2023 - abonnement compris). Prix : 200 700 euros (parking inclus) hors frais de notaire et bancaires. Lots soumis à la copropriété. Nombre de lots dans la copro : 194. Quote-part de charges annuelles estimées : 3 444 euros. Pas de procédure en cours. Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : www.georisques.gouv.fr - Contact : CDC HABITAT DSCG Ventes - Anne Caroline SCHNIRER. Tél : 09 74 48 62 21, anne-caroline.schnirer@cdc-habitat.fr - Date limite de remise des offres : 26 mars 2025. Les offres (lettre d'intention d'achat) doivent être adressées par courriel (anne-caroline.schnirer@cdc-habitat.fr) ou par courrier RAR (CDC Habitat - DSCG vente - Anne Caroline SCHNIRER, 33, avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) la date de réception pouvant être prise en compte pour l'attribution du logement.

Autres légales

7396054201 - DL

SEQENS

Groupe Action Logement

Vend à FRANCONVILLE-LA-GARENNE (95130) - 11, rue Albert-Camus - Un appartement T3 de 76,40 m2 - Au 5e étage - Prix : 162 600 euros - Honoraires à la charge du vendeur - Classe énergie : D - Classe climat : C - Montant des dépenses d'énergie pour un usage habituel estimé à 1 680 euros/an (prix moyens des énergies indexés au 1er janvier 2023, abonnements compris) - Réf. 365486 - Lot n°249 - Copropriété de 213 lots sans procédure en cours - Charges de copropriété estimées à 2 776 euros/an - Annexes : parking en sous-sol.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques (www.georisques.gouv.fr). Sous réserve de priorité conformément aux dispositions de l'article L443-11 du CCH relatif aux ventes de logements sociaux. Visite sur rendez-vous. Contact : QUADRAL TRANSACTIONS - Delphine EBALA - 01 55 43 49 98 - delphine.ebala@quadral.fr. Remise des offres d'achat au plus tard 1 mois à compter de la parution de cette annonce, par e-mail et selon les dispositions consultables sur : <https://www.quadral.fr/pub-vacants>

Adjudications immobilières

7397188001 - VJ

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le mercredi 26 mars 2025 à 10 h 00
Au tribunal judiciaire d'Évry-Courcouronnes, rue des Mazières.
UNE PROPRIÉTÉ À ÉTRECHY (91580)
5, rue du Haut Puits

De 110,38 m2 (hors surfaces non prises en compte de 21,59 m2) composée d'une maison d'habitation comprenant au sous-sol : cave voûtée ; au rez-de-chaussée : entrée, salle à manger, séjour, coin-cuisine, débarras, salle d'eau avec w.-c., placards ; à l'étage : palier avec dégagement, 3 chambres, salle de bain (baignoire et douche), w.-c.

Jardin arboré prolongé d'une petite allée et cabanon avec appentis. Sur un terrain de 03 ares 35 centiares - Occupée.

Mise à prix : 180 000 euros

Avec faculté de baisse de mise à prix du 1/4 et même du 1/3 à défaut d'enchères. Pour consulter le cahier des charges et conditions de vente, s'adresser au Greffe du juge de l'exécution du tribunal judiciaire d'Évry-Courcouronnes, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9 h 00 à 12 h 00, où il a été déposé sous la Référence Greffe 24/288, sur rendez-vous obligatoire par email :

saisieimmo.tj-evry@justice.fr, à la SELARL BECAM - MONCALIS, représentée par Me Cécile MONCALIS, avocat à Arpajon (91290), 49, Grande Rue. Tél : 01 64 91 89 10. Email : becam.moncalis.avocats@gmail.com

Visite sur place le mercredi 5 mars 2025 de 11 h 00 à 12 h 00

La centrale des marchés
MEDIALÉX

Découvrez notre nouveau site !

Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.

lacentraledesmarches.com

16, rue Traversière
95 000 CERGY
Tél. 01 34 35 10 00 - Fax 01 34 35 10 30
e-mail : redaction95@actu.fr
Éditeur : Julien DUCOURET

Société éditrice :

PUBLIHEBDOS SAS
Siège social :
261 rue de Châteaugiron
35051 RENNES CEDEX 9
Tél standard 02 30 21 60 00
SAS au capital de 34 000 000 €
Siret Publihebdos SAS : 437 280 018 01364

Principal actionnaire :

SIPA (représentée par Fabrice BAKHOUCHE)

Président du directeur et directeur de publication :

Laurent GOUIHER

Impression : SCE - La Presse de la Manche -
9 rue Gambetta - 50100 CHERBOURG OCTEVILLE



Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Imprimé sur du papier produit en France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclées. Eutrophisation : 0,010 kg/tonne.

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 01 34 35 10 07
e-mail : publicite@actu.fr
www.hebdoscom.com
Directrice de publicité : Sophie PEZE
Siret Hebdos Communication SAS : 437 737 901 01332

Annonces légales :

Tél. 02 99 26 42 00
www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Val d'Oise

Prix : 1,50 €
Abonnement 1 an : 53,20 €

ISSN 0993-3344
Commission paritaire n° 0129 C 85679

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur

